



*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle
03.80.44.64.04*

le 31 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France vient de placer le département de la Côte-d'Or ce jour, lundi 31 juillet 2017, en vigilance orange pour des orages localement violents.

Ces orages vont être accompagnés de très fortes averses, de rafales de vents autour de 60 km/h, d'une forte activité électrique et d'un risque de grêle.

Ces orages débiteront par l'ouest et le nord du département par débordement depuis les départements de la Nièvre et de l'Yonne dès cette nuit, se généraliseront sur l'ensemble du département, demain mardi 1er août, en fin d'après midi et se poursuivront jusqu'à la tombée de la nuit.

Conseils et recommandations aux particuliers

Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.

Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.

À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.

En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.